



Cambes le 27 avril 2017

à Monsieur le Sous-préfet du Lot
objet : demande d'intervention
urgente de l'État sur le chantier de
démolition de la tuilerie de Puy-blanc

Monsieur le Sous-préfet du Lot,

Alertée par les riverains du hameau de la Tuilerie de Puy-blanc, commune de Reyrevignes et Cambes, l'association "du côté de Puy-blanc" a tenté durant toute cette semaine d'alerter l'administration (Direccte, Sous-préfecture) sur les conditions dans lesquelles se déroule le chantier de démolition de l'ancienne usine de Puy-blanc.

Nous nous interrogeons tout d'abord sur le respect des procédures réglementaires. Au delà de l'absence de sécurisation du site et de l'absence d'information sur les actions en cours, c'est surtout le fait que l'entreprise concernée ne paraît pas certifiée pour le désamiantage et n'a déposé aucun plan de retrait un mois à l'avance, comme le prévoit la réglementation qui nous a particulièrement inquiété.

Malgré une rencontre sur site avec l'entreprise retenue par le propriétaire pour ce vaste chantier de démolition, Monsieur le Maire et des riverains, ces craintes se renforcent :

Une première partie du désamiantage s'est déroulée durant toute la journée du samedi 22 avril, sans aucune protection pour le personnel et pour l'environnement et les habitants proches.

Contrairement au rapport de "fin de désamiantage" qui aurait été remis le 25 avril à la Direccte par le chef d'entreprise, et dans lequel il prétend avoir travaillé seul, quatre salariés étaient présents sur le chantier ce samedi après-midi. Appelée sur les lieux la Gendarmerie de Lacapelle Marival en a été témoin.

Au delà de cette intervention, douteuse sur le plan légal, nous avons, avec les riverains, de fortes inquiétudes pour les jours à venir. De toute évidence, il reste encore des matériaux amiantés dans l'usine (conduits, joints et plaques de fibrociment) et ces déchets dangereux risquent fort d'être enfouis d'ici la fin de cette semaine.

Ce chantier de démolition de la tuilerie est bordé par cinq pavillons immédiats et un abribus de ramassage scolaire. Le hameau de Puy-blanc compte environ une vingtaine de maisons individuelles dans un rayon de 200 à 300 m. du chantier.

Face au danger que représente ce désamiantage "sauvage" avec des méthodes d'un autre temps (aucune protection, plaques brisées à la masse...) nous nous en remettons aux services de l'État chargés de la protection et de la santé des personnes.

Samedi prochain, l'irréversible risque d'être commis.

C'est pourquoi nous sollicitons de vos services, un constat sur place, le plus rapidement possible et en présence de représentants des riverains, pour attester ou non si ce chantier de désamiantage est en cours ou terminé et qu'il ne reste aucune présence d'amiante dans l'usine, un préalable obligatoire avant son démantèlement complet.

Espérant en une mobilisation rapide des services de l'état dans le cadre de la protection de la santé des salariés et des populations environnantes nous vous transmettons, Monsieur le Sous-préfet nos respectueuses salutations.

Association dcpB

Copie de cette lettre adressée à : maires de Reyrevignes et Cambes, DIRECCTE., DREAL, ARS, DDT, PNR des causses du Quercy, conseillers départementaux du secteur, M. Delagnes (propriétaire)